

Rapport annuel 2018

Table des matières

Membres	4
Mot de la présidente du conseil d'administration	6
Mot du président-directeur général	6
Conseil d'administration	7
Retombées économiques	8
Moments-clés de 2018	10
Recommandations du RÉMI	12



Membres

(au 31 décembre 2018)

Joliette

Festival de Lanaudière

Gatineau

Festival de montgolfières de Gatineau

Montebello

Montebello Rockfest

Montréal

Coupe Rogers

Festival Go vélo Montréal

Festival International de Jazz de Montréal

Festival Juste pour rire

Festival Mode et Design

Festival Montréal en Lumière

Festival du nouveau cinéma

Les Francos de Montréal

L'International des Feux Loto-Québec

Fierté Montréal

Igloofest

Montréal Complètement Cirque

OSHEAGA

Piknic Électronik

Québec

Carnaval de Québec

ComédiHa! Fest

Festival d'été de Québec

Fêtes de la Nouvelle-France

Grands Feux Loto-Québec

Saint-Jean-sur-Richelieu

International de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu

Salaberry-de-Valleyfield

Régates de Valleyfield

St-Tite

Festival Western de St-Tite

Tremblant

Festival d'été de Tremblant

Trois-Rivières

FestiVoix

Membres affiliés

Festivals et Événements Québec



MONTRÉAL

Festival International Nuits d'Afrique

Présence autochtone

Virée classique de l'OSM



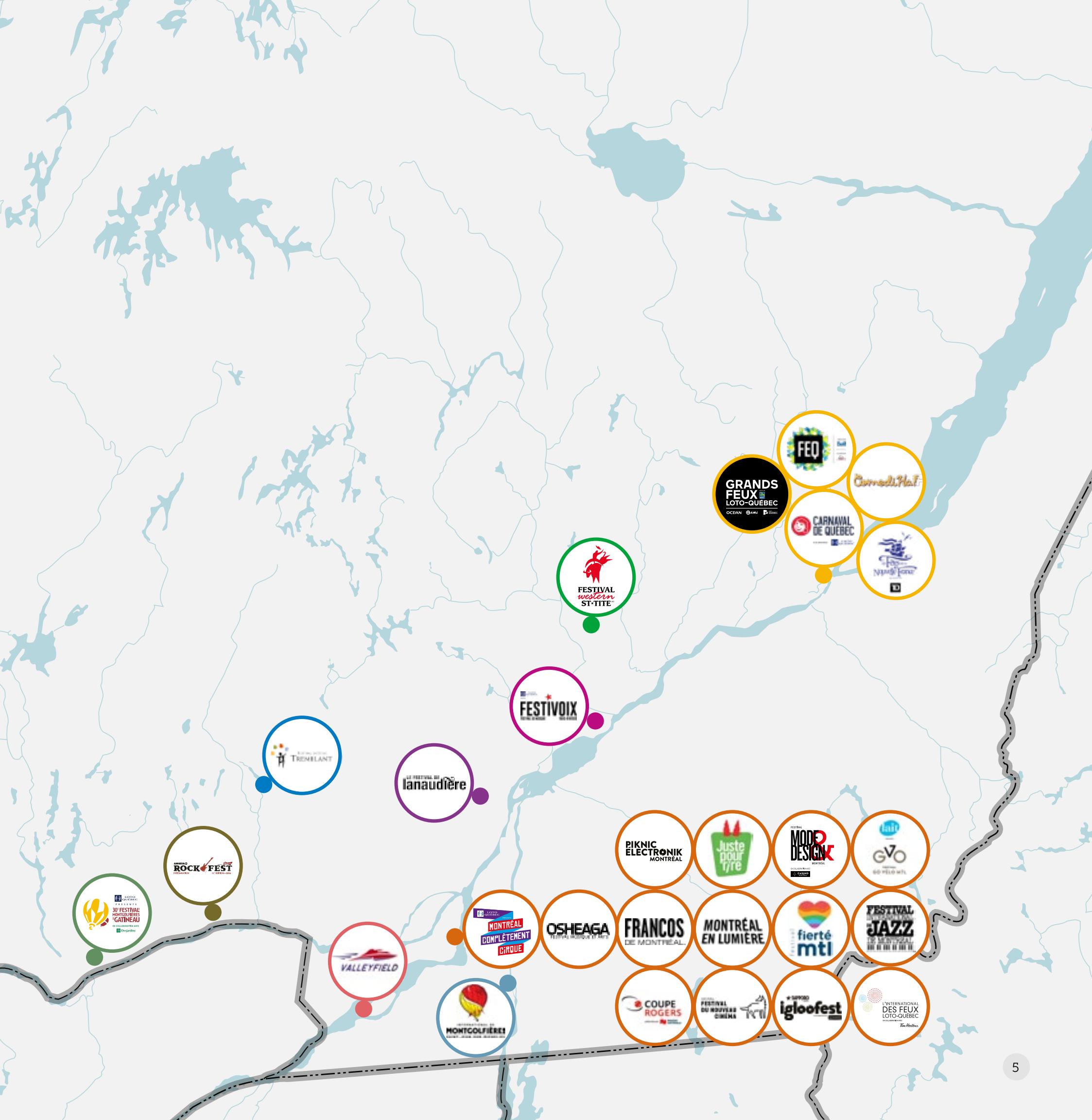
ROUYN-NORANDA

Festival de musique émergente



SAGUENAY

Festival International des Rythmes du Monde





De la fierté !

Je vous le dis sincèrement : nous pouvons être fiers de cette industrie que forment les festivals et événements d'ici.

Je les visite depuis quelques années, davantage depuis que je préside le conseil d'administration du Regroupement des événements majeurs internationaux, bien sûr, mais aussi à une certaine époque comme ministre de la Culture et des Communications.

Je me dis chaque fois, en me rendant sur les lieux de ces grands rendez-vous, qu'il faut beaucoup de détermination, de dévouement même, pour en venir à faire ce que les organisateurs font. Leurs défis, à commencer par ceux du renouvellement et du financement, sont immenses et complexes.

Au-delà des retombées économiques, touristiques, sociales et culturelles que nous faisons toujours valoir au RÉMI, les dirigeants

d'événements et des festivals, avec toutes leurs équipes, donnent à la collectivité des moments de rassemblements qui sont de plus en plus rares et précieux, en cette ère où la télévision se consomme souvent à la carte et la musique par des applications personnalisées. Une époque où les téléphones intelligents nous isolent certainement tout autant qu'ils nous mettent en contact.

À travers les grands rendez-vous, ce sont de véritables moments de communion que nous vivons ensemble, année après année, dans les cadres si diversifiés que nous offrent les membres du RÉMI.

Pour ces raisons, permettez-moi donc de profiter de cette tribune pour simplement remercier tous ceux et toutes celles qui, de près ou de loin, contribuent à la vitalité de l'industrie, aux succès d'organisation et de foule.

Louise Beaudoin

Pourquoi faire une pareille étude ? D'abord parce que, depuis 2017, les événements qui ont un budget supérieur à 6 M\$ sont — au sein du Programme d'aide financière aux festivals et événements touristiques de Tourisme Québec — tenus de faire une telle étude tous les trois ans. Sinon, c'est vrai que d'un point de vue d'affaires publiques et gouvernementales, c'est presque devenu un passage obligé, étant donné que les ministres changent, les gouvernements aussi et qu'il faut, oui, répéter pour être entendus, pour être compris. Ces études ont des vertus pédagogiques, à une époque où, à raison, les investissements publics doivent plus que jamais être justifiés, encore et encore.

L'autre priorité de 2018 a été sans conteste la campagne menée par le RÉMI et son pendant canadien Festivals et événements majeurs (FAME) auprès du gouvernement fédéral. Une campagne qui, au moment de compléter le présent document, vient de connaître un heureux dénouement.

Durant toute l'année, la coalition comptant quelque 50 rendez-vous a multiplié les démarches pour qu'enfin soit créé un meilleur environnement d'affaires qui bénéficierait à tous les événements, à tous les festivals, qu'ils soient membres ou non des deux associations.

Leur « Plan » repose sur trois « piliers » et demande au gouvernement canadien de les garder sécuritaires, de soutenir leur croissance et de miser sur la création.

Au cours de leur campagne de représentation, les deux associations ont obtenu l'appui des associations touristiques du Canada, de la Colombie-Britannique, de l'Ontario, du Québec et du Nouveau-Brunswick. Se sont ajoutés, entre autres, celui de Tourisme Montréal et Tourism Toronto, des maires de Montréal et de Québec, de même que celui de la Coalition canadienne des arts et de vingt-quatre membres de la Chambre des communes, issus de divers partis. Par la voix des ministres Nathalie Roy, à la

Culture et aux Communications, et de Caroline Proulx, au Tourisme, l'appui du gouvernement du Québec est devenu, pour ainsi dire, une belle cerise sur le gâteau.

Tous ont écrit des lettres, tantôt au ministre des Finances, tantôt à celui du Patrimoine canadien ou à celle du Tourisme, exprimant leur soutien au Plan.

Par voie de lettre, le ministre du Patrimoine canadien, Pablo Rodriguez, confirmait à FAME et au RÉMI qu'ils pouvaient « compter sur [son] appui dans [leur] démarche visant à réclamer une révision, voire une augmentation de l'enveloppe du FCPA » — le volet « Miser sur la création » du Plan — et qu'il avait soumis le dossier à son collègue ministre des Finances.

Enfin, le budget fédéral 2019-2020 est venu répondre à la campagne de FAME et du RÉMI. Il incluait des mesures visant à assurer la sécurité lors de rassemblements et une augmentation importante des sommes consenties au Fonds du Canada pour la présentation des arts (FCPA) et au Programme de développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine, les principaux programmes de soutien à l'industrie et aux différentes diffuseuses des arts de la scène qui existent au gouvernement canadien. La création d'un fonds pour les expériences canadiennes dans le cadre d'une nouvelle stratégie fédérale pour l'emploi et le tourisme s'ajoute aussi aux bonnes nouvelles, même si le tourisme événementiel n'est pas pour le moment reconnu comme un « pilier », à sa juste valeur.

Les prochains mois permettront de voir quel impact auront ces annonces, mais une chose est une fois de plus démontrée : c'est ensemble, au sein du RÉMI (et de FAME), que les événements majeurs internationaux font et continueront de faire des avancées vers un meilleur environnement d'affaires, dans l'intérêt des festivaliers, des gouvernements et des communautés où ils sont implantés.

Martin Roy

MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



MOT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Ensemble, vers un meilleur environnement d'affaires

Au cours de cette année 2018, deux dossiers ont requis une bonne part des ressources, du temps et de l'énergie du Regroupement des événements majeurs internationaux, à travers mille et un dossiers incluant, par exemple, la sécurité, la légalisation du cannabis et ses impacts dans l'industrie, l'avenir du parc Jean-Drapeau et celui de Juste pour rire, la santé et le bien-être animal dans le cadre des festivals et événements, de même que les modifications au régime juridique applicable aux permis d'alcool.

D'abord, l'étude de retombées économiques complétée durant l'hiver et rendue publique au moment du lancement de la saison, en mai. Il s'agissait de la première étude agrégée du type à être réalisée depuis 2010 et donc, de la première à être faite selon le Guide méthodologique pour la réalisation des études sur l'impact économique des grands festivals & événements.

Le conseil d'administration

Les administrateurs

Louise Beaudoin
Présidente du conseil d'administration

Poste d'administrateur « qui n'a pas l'obligation d'être un membre de la corporation ni le haut dirigeant d'un membre de la corporation »

Eugène Lapierre
Vice-président
Directeur, Coupe Rogers

Poste d'administrateur « lié à un événement majeur international dont le budget annuel de dépenses est de moins de 5 000 000 \$, où qu'il soit tenu au Québec »

François Bédard
Secrétaire-trésorier
Directeur général, Festival de Lanaudière

Poste d'administrateur « lié à un événement majeur international dont le budget annuel de dépenses est de moins de 5 000 000 \$, où qu'il soit tenu au Québec »

Pierre Bertrand
Directeur général, Festival d'été de Tremblant

Poste d'administrateur « lié à un événement majeur international dont le budget annuel de dépenses est de moins de 5 000 000 \$, où qu'il soit tenu au Québec »

Jean-Sébastien Boudreault
Vice-président, Fierté Montréal

Poste d'administrateur « lié à un événement majeur international dont le budget annuel de dépenses est de 5 000 000 \$ ou plus, où qu'il soit tenu au Québec ou Québec »

Claude Doré
Directeur général par intérim, Festival d'été de Québec

Poste d'administrateur « lié à un événement majeur international tenu à Québec »

Jacques-André Dupont
Président-directeur général, Festival International de Jazz de Montréal

Poste d'administrateur « lié à un événement majeur international tenu à Montréal »

Pascal Lafrenière
Directeur général, Festival Western de St-Tite

Poste d'administrateur « lié à un événement majeur international tenu au Québec mais ailleurs qu'à Montréal ou Québec »

Mélanie Raymond
Directrice générale, Carnaval de Québec

Poste d'administrateur « lié à un événement majeur international dont le budget annuel de dépenses est de 5 000 000 \$ ou plus, où qu'il soit tenu au Québec »

En 2018, le conseil d'administration s'est réuni aux dates suivantes : 9 avril, 24 octobre et 28 novembre

Comité-conseil

Mandat : formuler des recommandations au conseil d'administration sur tout sujet touchant au fonctionnement du RÉMI, aux orientations et stratégies, à l'analyse de l'environnement d'affaires, au développement de produit et aux tendances.

À la présidente du conseil d'administration et au président-directeur général s'ajoutent (au 31 décembre 2018) :

Présidence :

Pascal Lafrenière
Festival Western de St-Tite

Membres :

Jean-Sébastien Boudreault
Fierté Montréal

Nicolas Cournoyer
Igloofest

Martine Gagnon
L'International des Feux Loto-Québec

Nicolas Girard-Deltruc
Festival du nouveau cinéma

Thomas Grégoire
FestiVox

Jean-Philippe Guay
ComédiHa! Fest

Jeanne Hardy
OSHEAGA

Véronique Landry
Les Francos de Montréal

Nadine Marchand
Montréal Complètement Cirque

Samatha McKinley
Festival d'été de Québec

Michel Poirier
Régates de Valleyfield

Patrick Rozon
Festival Juste pour Rire

Joëlle Sévigny
Festival Go vélo Montréal

En 2018, le comité-conseil s'est réuni aux dates suivantes : 3 avril, 19 juillet et 13 août.



Une nouvelle étude démontrant l'importance économique et touristique des événements majeurs internationaux

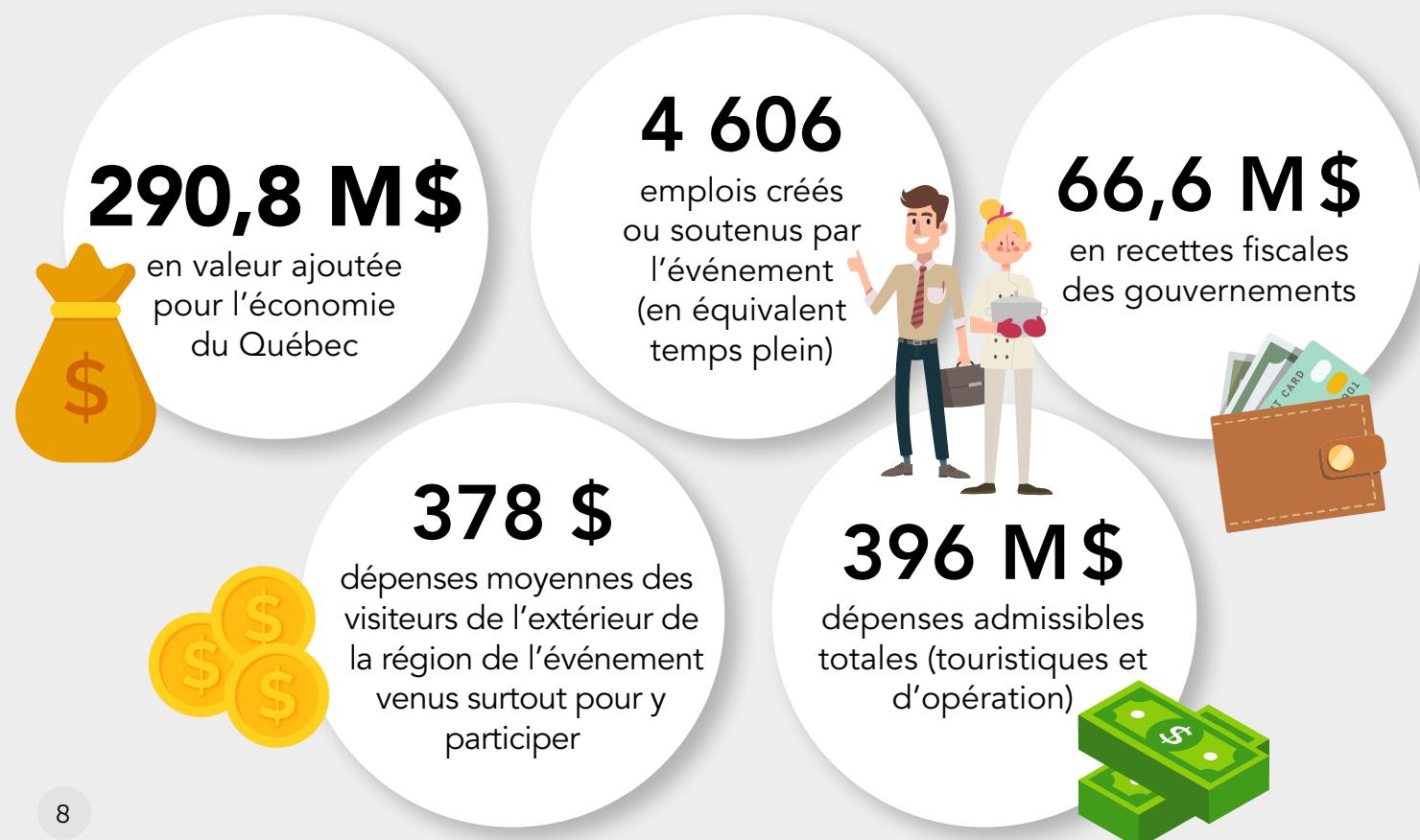
Les faits saillants de l'étude sur les retombées économiques consolidées de 17 membres du RÉMI qui a été réalisée par KPMG et rendue publique le 31 mai 2018

Il s'agissait de la première étude d'une telle envergure au Québec depuis la publication du **Guide méthodologique pour la réalisation des études sur l'impact économique des grands festivals et événements**, en 2016.

Les 17 festivals en bref

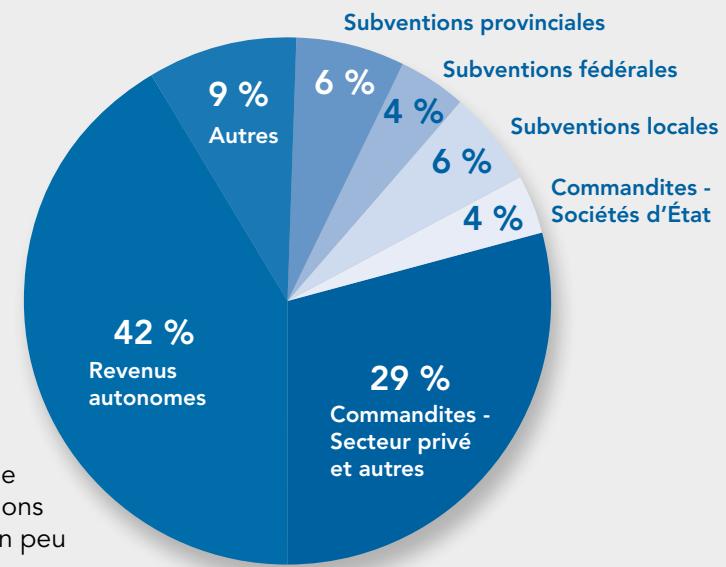


Les retombées



Un partenariat gagnant pour les gouvernements, les contribuables et les événements majeurs internationaux

- Alors qu'il subventionne ces dix-sept événements à hauteur de 15,1 M\$, le **gouvernement du Québec** a récolté 49,3 M\$ sous forme de taxes et impôts (revenus fiscaux); quant au **gouvernement fédéral**, il obtient 17,3 M\$ avec un investissement de 9,7 M\$.
- Une majorité des revenus des événements proviennent de sources privées (29 %) et autonomes (42 %), les subventions des différents paliers de gouvernement comptent pour un peu moins de 17 % des revenus totaux.
- L'activité de ces dix-sept événements participe à la création ou au maintien de 4 606 emplois (équivalent temps plein).



La tenue des événements majeurs internationaux : une raison de se déplacer au Québec ou d'y venir

- Pas moins de 190 603 touristes sont venus de l'extérieur du Québec principalement pour participer à l'un des dix-sept événements de l'étude.
- 66 % des visiteurs québécois se sont déplacés surtout en raison de l'événement.
- 54 % des dépenses des visiteurs ont été générées par des visiteurs venant de l'extérieur du Québec. Ils ont dépensé en moyenne 778,34 \$ au cours de leur séjour, laissant ici 148,4 M\$ d'«argent neuf», dont près du quart dans les hôtels et environ le tiers dans les restaurants.



Les membres actifs du RÉMI qui ont participé à l'étude agrégée : le Carnaval de Québec, la Coupe Rogers présentée par Banque Nationale, le Festival d'été de Québec, le Festival International de Jazz de Montréal, le Festival Juste pour rire, le Festival de Lanaudière, le Festival Mode et Design Montréal, le Festival Montréal en Lumière, le Festival Western de St-Tite, Fierté Montréal, les Francos de Montréal, Igloofest, L'International de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu, L'International des Feux Loto-Québec, OSHEAGA — Festival Musique et Arts, les Grands Feux Loto-Québec et les Régates de Valleyfield.



La rapport complet est disponible sur le site internet du RÉMI

2018

Les moments-clés



21 février

Journée d'expertise du RÉMI à La Ronde

27 février

Le RÉMI décide de voir que les festivals et événements aient été ignorés dans le cadre du budget fédéral 2018-2019

3 avril

Réunion du comité-conseil

9 avril

À Trois-Rivières, assemblée générale annuelle du RÉMI et réunions du conseil d'administration. Claude Doré (Festival d'été de Québec) et Jean-Sébastien Boudreault (Fierté Montréal) comptent désormais parmi les administrateurs

1^{er} et 2 mai

Assises du tourisme à Québec : le RÉMI présent

31 mai

Publication d'une nouvelle étude de KPMG sur les retombées économiques de 17 événements membres lors d'un midi-RÉMI auquel participent quelque 125 personnes : ils génèrent 290,8 M \$ de retombées économiques au PIB



27 septembre

Le RÉMI présente un mémoire sur l'avenir du Parc Jean-Drapeau devant l'Office de consultations publiques à Montréal

Début novembre

Le RÉMI écrit à ses nouveaux interlocuteurs à Québec pour les féliciter et solliciter des rencontres. Prise de contact avec les nouveaux cabinets ministériels.



6 novembre

Octroi du Prix du RÉMI au Festival d'été de Québec, dans la foulée de son 50^e anniversaire et du départ de Daniel Gélinas, qui a dirigé un fulgurant développement pendant des années

21 décembre

Le Rockfest de Montebello se place sous la protection de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
---------	---------	------	-------	-----	------



21 mars

Rachat de Juste pour rire par ICM Partners



22 mars

Rencontre du RÉMI et du Festival western de St-Tite avec le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation



11 avril

Présentation du RÉMI (et de Festivals et Événements Québec) devant la commission parlementaire étudiant le projet de loi modernisant le régime juridique applicable aux permis d'alcool et modifiant diverses dispositions législatives en matière de boissons alcooliques

27 avril

Le RÉMI rencontre la ministre de la Culture et des Communications

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
---------	------	-----------	---------	----------	----------

7 juin

Bell et le Groupe CH s'associent à ICM Partners et deviennent propriétaires de Juste pour rire



12 juin

Déception lors de la publication de la nouvelle politique culturelle à Québec : une seule mesure (non-budgétaire) concerne les festivals et événements, visant à améliorer l'attribution du financement public

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
---------	------	-----------	---------	----------	----------

19 juillet

Réunion du comité-conseil



8 août

Un quinzaine de représentants issus des membres du RÉMI visitent les coulisses de l'International des Feux Loto-Québec et assistent au spectacle pyrotechnique



13 août

Réunion du comité-conseil

19 août

Le RÉMI rend public un sondage sur la sécurité et redemande l'intervention du gouvernement fédéral

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
---------	------	-----------	---------	----------	----------

18 octobre

Le RÉMI salue ses nouveaux interlocuteurs à Québec



7 novembre

Le RÉMI et ses membres dans la Capitale nationale rencontrent le maire de Québec

28 novembre

Réunion du conseil d'administration du RÉMI à Bécancour. Séance de travail réunissant des membres du CA et des membres du comité-conseil

Principales recommandations du RÉMI pour 2019-2020

Au gouvernement du Québec

1 Augmenter significativement l'enveloppe du Programme d'aide à la diffusion en variétés de la SODEC afin d'indexer et d'augmenter les subventions qui sont les mêmes depuis une décennie et d'admettre de nouveaux clients au Programme.

- Reconnaître par le fait même le rôle de diffuseurs de variétés que sont les événements majeurs internationaux (et autres festivals et événements) même si d'autres composantes de la programmation font en sorte que les variétés n'en sont pas les seules.

- Procéder aussi à une augmentation proportionnelle du côté du CALQ (où sont deux membres du RÉMI).
- Édicter des règles d'indexation automatique ou d'augmentation programmée pour éviter que ne se répète la situation actuelle.

- Prévoir un soutien spécifique à l'innovation, à la numérisation et aux nouvelles initiatives qui permettront aux diffuseurs qui sont les événements majeurs internationaux de rejoindre un plus vaste public.

- Évaluer la mise en place de nouvelles mesures fiscales, notamment de crédits d'impôt, afin de donner à l'industrie événementielle un accompagnement automatique du type de ceux qui prévalent en cinéma et en audiovisuel.

Ministère : Culture et Communications

Organismes : SODEC et CALQ

2 Administrer efficacement le Programme d'aide financière aux festivals et événements touristiques, en revoyant l'aide à la croissance pour qu'elle soit plus généreuse et en réglant quelques problèmes administratifs identifiés depuis la mise en place de la nouvelle version dudit Programme (dont le pourcentage que représente l'aide en fonction du budget prévisionnel).

Ministère : Tourisme

3 Assurer une contribution financière significative des associations touristiques régionales au développement des festivals et événements, notamment par la voie des Ententes de partenariat régionales en tourisme (EPRT), des ententes avec le ministère et la mise en place de fonds ou de programmes (comme il en existe à Tourisme Montréal).

Ministère : Tourisme

4 Donner suite aux recommandations du RÉMI et de Festivals et Événements Québec au sujet de la sécurité privée.

Ministère : Tourisme

5 Inviter les sociétés d'État à maintenir leur budget de commandites et à instaurer, à cet égard, un seuil minimal obligatoire approprié pour chacune.

Ministère : Finances

6 Soutenir des activités du Regroupement des événements majeurs internationaux.

Ministère : Tourisme

Au gouvernement du Canada

Aux côtés de Festivals et événements majeurs Canada (FAME), le RÉMI défend le Plan pour créer un meilleur environnement d'affaires pour TOUS les festivals et événements au Canada visant à :

1 LES GARDER SÉCURITAIRES

Que le gouvernement octroie 10 M\$ supplémentaires au financement du Programme de financement des projets d'infrastructure de sécurité pour les collectivités à risque et élargisse l'accès au programme pour les festivals et événements majeurs.

Ministère : Sécurité publique et Protection civile

AUTRES RECOMMANDATIONS :

4 Reconnaître les festivals et événements, le tourisme événementiel et festivalier, en tant que «pilier» de la stratégie touristique canadienne à venir.

Ministères : Innovation, Sciences, Développement économique/Tourisme

5 Assurer une contribution financière significative des associations touristiques régionales au développement des festivals et événements, notamment par la voie des ententes avec Développement économique Canada.

Ministères : Innovation, Sciences, Développement économique/Tourisme

Organisme : Développement économique Canada

À la Ville de Montréal

PLACE DES FESTIVALS

- œuvrer à la mise en place de solutions pérennes pour le développement des festivals et événements qui ont un volet gratuit, en lien avec le problème actuel d'espace et de non-captation des revenus générés par le fort achalandage.

PARC JEAN-DRAPEAU

- Réaffirmer et actualiser le statut particulier du parc Jean-Drapeau.
- Reconnaître le pôle événementiel que constitue le parc Jean-Drapeau et faire en sorte qu'à tous égards la Société du parc Jean-Drapeau soit bien plus qu'un locateur, mais un véritable partenaire assurant la promotion et le succès de cette «mission».
- Investir dans des infrastructures favorisant la cohabitation des fonctions et la mobilité des usagers.
- Évaluer la possibilité d'instaurer un fonds d'aménagement et d'infrastructures distinct alimenté par les recettes procurées par la tenue d'événements et festivals.
- Après une période de grands bouleversements (paddock, amphithéâtre), viser la consolidation des activités et éviter le tout à l'amphithéâtre.

PRÉSÉRATION DU CALENDRIER ET DE L'HARMONIE

- La Ville de Montréal est invitée à maintenir l'exigence faite aux festivals et événements, incluant les plus récents qui pourraient prochainement demander sa collaboration, à «travailler en synergie avec les partenaires du milieu, en complémentarité avec les autres festivals, dans le respect de l'équilibre du marché».

2 SOUTENIR LEUR CROISSANCE

Que le gouvernement institue un programme assorti de 20 M\$ par année visant spécifiquement la croissance des festivals et événements qui ont une capacité de générer plus d'activité touristique et économique.

Ministères : Innovation, Sciences, Développement économique/Tourisme

3 MISER SUR LA CRÉATION

Que le gouvernement augmente le budget du volet Soutien à la programmation : Festivals artistiques et diffuseurs de saisons de spectacles professionnels du Fonds du Canada pour la présentation des arts de 20 M\$, qu'il augmente le budget du programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine (Volet Festivals locaux) de 10 M\$.

Ministère : Patrimoine canadien

Inclus en partie au budget 2019-2020

6 SIMPLIFIER LA FISCALITÉ ET LA BUREAUCRATIE

(notamment pour l'accueil des artistes étrangers) – Règlement 105 et retenues fiscales.

Ministères : Finances/Revenu

7 CRÉER UN CRÉDIT D'IMPÔT FÉDÉRAL POUR LA PRODUCTION DE SPECTACLES

comme il en existe un à Québec. Cette mesure permettrait aux diffuseurs que sont les événements majeurs internationaux d'acquérir des spectacles à meilleur coût.

Ministères : Finances/Patrimoine canadien

À Tourisme Montréal

Favoriser un meilleur équilibre et, au cours des prochaines années, une contribution de la part de Tourisme Montréal à l'ensemble des festivals et événements montréalais qui représenterait 100 % de l'enveloppe consentie au Grand Prix du Canada chaque année.

À tous les gouvernements

Soutenir le projet de toit au Stade IGA afin de permettre le maintien de la Coupe Rogers parmi les meilleurs tournois de tennis au monde (programme d'infrastructures).